



AMBASSADE DE SUISSE  
AU SÉNÉGAL

DAKAR, le 5 novembre 1980

rue René N'Diaye  
(angle rue Seydou Nourou Tall)  
B. P. 1772  
Tél. 22.58.48  
21.30.62

Réf.: R.P. no 6 - YB/mb

a/a									
an	Datum	Visa	EDA						
Ref. p. A. 21. 31.									

Prochaine démission du Président Senghor

Sources : une personnalité gouvernementale (X) <sup>1)</sup>  
un Ambassadeur occidental (Y) <sup>2)</sup>

Le 21 octobre dernier "Le Monde" a publié sous la signature de Pierre Biarnès un article exposant que le Président Senghor (S) annoncerait probablement sa démission le 31 décembre prochain à l'occasion de son traditionnel message de fin d'année. Son successeur désigné par la constitution, le Premier Ministre Abdou Diouf, assumerait la présidence le 3 avril prochain, veille de la fête nationale du Sénégal.

Ce n'est pas la première fois que de tels bruits de démission sont lancés, provenant souvent de la Présidence elle-même, désireuse, semble-t-il, de recueillir les échos de ces ballons d'essai. Cette fois-ci cependant la nouvelle a pris plus de consistance du fait qu'elle a été complaisamment reprise et largement diffusée par les organes gouvernementaux de radio et de télévision ainsi que par la presse sénégalaise. Aucune confirmation, ni aucun démenti non plus ne sont venus des services de la Présidence ou du Gouvernement. Dans ces conditions

-/-

.1) (pas pour le bulletin) : le Président du Conseil Economique et Social du Sénégal, 4ème personnage de l'Etat.

2) (pas pour le bulletin) : l'Ambassadeur de France.



- 2 -

il m'a paru intéressant de recueillir l'opinion d'un personnage important de l'Etat ainsi que celle de l'Ambassadeur le mieux informé des affaires du Sénégal.

Selon X, Biarnès a fondé son article sur des informations confidentielles d'origine gouvernementale. Le Président est trop prudent pour confirmer ou démentir une telle nouvelle; il doit se réserver toute liberté de manoeuvre pour le cas où des circonstances de dernière heure l'amèneraient à changer de décision. Cependant X est persuadé que S. va se retirer prochainement. C'est la situation intérieure plus que les événements internationaux qui l'ont empêché jusqu'à présent de prendre sa retraite. Il fallait d'abord assurer sa succession, ce qui a été fait sous forme d'un amendement à la constitution faisant automatiquement du Premier Ministre le Président ad interim de la République jusqu'aux prochaines élections présidentielles, en février 1983. Malgré son jeune âge, obstacle non négligeable au Sénégal où l'autorité va de pair avec la vieillesse, Abdou Diouf a réussi à s'imposer comme Premier Ministre et sa position de dauphin n'est plus contestée par les Ministres; il semble que la population l'ait également admise et la considère maintenant comme naturelle. Toutefois l'opposition, tant d'extrême droite que d'extrême gauche, va certainement saisir l'occasion de la démission présidentielle pour tenter de fomenter des troubles et de gagner les élections. Curieusement, X redoute moins les partis connus d'opposition - légaux ou clandestins - que l'action souterraine du fameux Sénégalais Ahmed Khalifa Niasse, réfugié en Libye et chef d'un prétendu "Front islamique de Libération" financé par Khadafi, celui-là même qui avait provoqué la rupture des relations diplomatiques avec la Libye (cf. R.P. no 4) et qui est également la cause de la même décision prise il y a quelques jours par la Gambie. Il faut croire que ce Niasse si inquiétant aux yeux de X doit jouir d'une certaine audience populaire au Sénégal.

- 3 -

Quoi qu'il en soit, S, conscient d'une possibilité d'agitation, conservera, après sa démission, la direction du Parti Socialiste en sa qualité de Secrétaire général. Comme ce parti détient la totalité des postes gouvernementaux et administratifs et jouit d'une majorité écrasante à l'Assemblée nationale, il s'ensuit que S continuera en sous-main à diriger le pays, tout en partageant son temps entre sa villa de Dakar et celle qu'il possède en Normandie.

En conclusion X s'est dit personnellement convaincu du bien-fondé de l'article du "Monde". Il en voit d'ailleurs la confirmation indirecte dans deux indices selon lui significatifs : S se débarrasse de plus en plus des dossiers présidentiels pour les passer à Abdou Diouf de sorte qu'on peut déjà dire qu'il règne plus qu'il ne gouverne; d'autre part il est en train d'emménager la villa privée qu'il s'est fait construire à Dakar et qu'il n'avait jamais occupée en raison de l'aversion de sa femme pour ce prétentieux palais qui se veut de style négro-africain.

Pour sa part Y m'a confirmé dans ses grandes lignes l'analyse de X. Selon lui cependant il existe autant de raisons valables pour la démission de S que pour son maintien. Toutefois Y, en faisant part de ses conclusions à son Ministère, a opiné que S allait effectivement se retirer sous peu. Le Président a réussi en effet à donner à son dauphin la stature politique qui lui manquait il y a quelques mois encore. Cependant Y voit mal comment S pourrait annoncer sa démission le 31 décembre déjà pour ne la rendre effective qu'en avril; il pense donc que la démission suivra immédiatement son annonce.

Outre les raisons de nature politique Y est convaincu que trois considérations d'ordre psychologique ont fortement

- 4 -

contribué à la décision de S. Tout d'abord l'amour-propre du Président a été flatté par la thèse que sa retraite volontaire et anticipée créerait à notre époque un précédent historique qui le mettrait à l'égal de Charles Quint. Ensuite, compte tenu de la rivalité de "frères ennemis" qui l'oppose au Président Houphouët Boigny dans la course à la popularité africaine, il prendrait les devants en lui montrant ainsi l'exemple de la sagesse. Enfin, argument peut-être décisif à ses yeux, S qui ambitionne le prix Nobel de littérature aurait été informé par Stockholm qu'une telle attribution ne pourrait se faire aussi longtemps qu'il serait chef d'Etat.

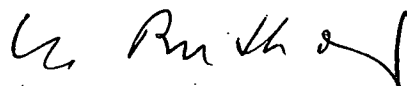
Par ailleurs Y est frappé par la hâte que met S à organiser ou à diriger cette année encore certaines conférences nationales ou internationales qui auraient tout avantage, logiquement, à se tenir l'année prochaine; ce n'est certes pas la peur du "nauffrage de la vieillesse" auquel S a fait plus d'une fois allusion qui le pousse à agir ainsi, car il est encore, à 74 ans, étonnamment vert physiquement et intellectuellement, mais bien l'approche d'une échéance qu'il s'est fixée à lui-même. Or durant toute sa carrière le Président a fait preuve d'un caractère extraordinairement méthodique et volontaire, réalisant systématiquement son programme contre vents et marées, aux dates arrêtées dans son esprit. Y m'en a donné plusieurs exemples.

Enfin Y me signale deux faits qui, selon lui, vont dans le sens d'une démission prochaine. S a commencé de déménager son bien le plus précieux, à savoir sa bibliothèque personnelle qu'il est en train de transférer dans sa villa de Dakar. Mme Senghor, ressortissante française (comme son mari d'ailleurs), plaide depuis longtemps en faveur d'une démission car elle se voit difficilement, en sa qualité de femme blanche, devenir veuve à Dakar d'un Président noir.

- 5 -

En ce qui concerne la possibilité de troubles politiques durant la présidence ad interim d'Abdou Diouf, Y n'en estime pas le danger très grave. Les éventuelles violences de l'opposition seraient vite jugulées, la police et l'armée sénégalaises étant solidement organisées, sans compter qu'elles sont épaulées par les forces militaires françaises présentes à Dakar pour veiller au grain. Selon Y, le nouveau Président héritera d'une autorité fermement établie sur un pays que le Parti Socialiste et à travers lui le Gouvernement tiennent bien en mains.

L'Ambassadeur de Suisse



Yves Berthoud